



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 83721

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur le marché du solaire thermique. En effet, le marché du solaire thermique, notamment celui du chauffe-eau, est un marché d'avenir en plein expansion. Pourtant les personnes potentiellement intéressées sont parfois réticentes à cause du coût que représente une installation de ce type. Cette crainte n'est pas forcément justifiée. Le problème tient surtout au manque d'information des clients éventuels. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les actions d'information qu'il compte mettre en oeuvre pour dynamiser ce secteur d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83721

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7733

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)